Lotisseur : GROUPE GARONA 59 Avenue de Cornebarrieu 31700 BLAGNAC

Département de la Haute-Garonne Commune de GRENADE

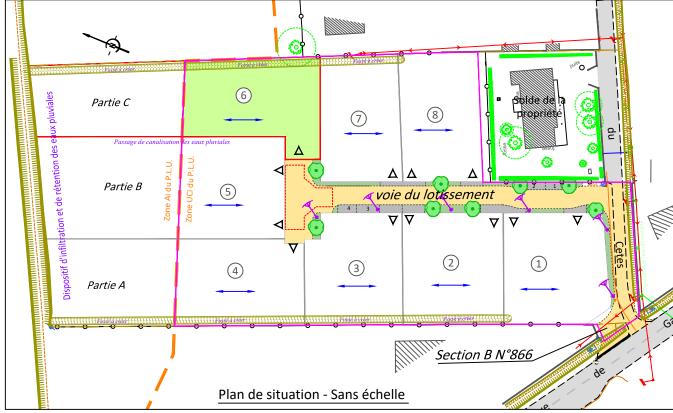
1 Impasse du Cétès section B n°232, 865p, 866

Lotissement "Le Cétès"

EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION

Lot n°6

Superficie: 800 m² environ



Plan de composition dressé le 04/06/2018 et modifié le 25/07/2018 et le 07/12/2018

Permis d'Aménager n° PA n°031 232 18 W0003 obtenu par arrêté le 11/12/2018 Dossier de Permis d'Aménager Modificatif n°1 déposé le 13/12/2018

Il est rappelé que ce lotissement comporte un règlement et pourra comporter un cahier des charges.

PROJET

N° Dossier: 180167

Nom du fichier: 180167_21.dwg (v.2004)

Dressé le 22 janvier 2019 à Toulouse

Dressé par / Contrôle / Validation : GB/JBT/ESA



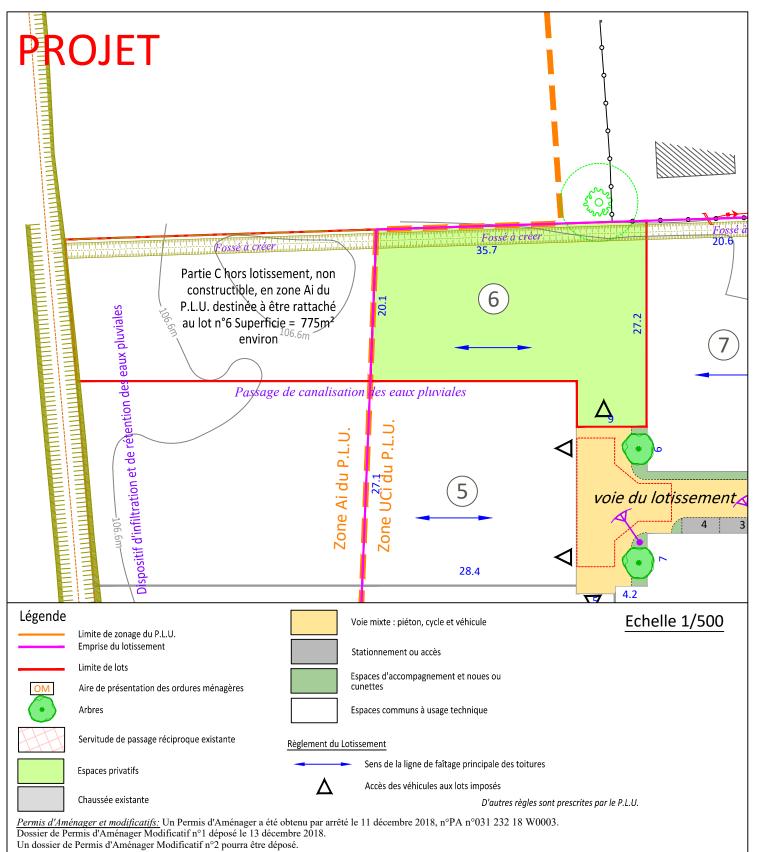
VALORIS Géomètre-Expert SAINT-AUBIN BAZALGETTE WARIN Membre de l'ordre n°2010C200002 Indice du plan: 1

Modifié le :

iège social : 61 route de Toulouse BP 19047 31190 AUTERI\ Tél. : 05.61.50.56.53 Fax : 05.61.50.88.49 3 Rue des Frères Arnaud 31250 REVEL

Tél.: 05.62.18.71.30 18 Rue de Tivoli 31000 TOULOUSE Tél. : 05.61.52.16.72

E-mail: revel@valoris.expert



Cotations: Les distances indiquées sur ce plan sont des distances à l'horizontale

- Un servitude de passage et de réseaux avec raccordement aux réseaux existants grevant les espaces communs du lotissement au profit du solde de la propriété, à constituer par
- Une servitude de passage de canalisation d'eaux pluviales grevant le lot n°6 et la partie B au profit des espaces communs du lotissement
- Les eaux pluviales des lots 1-2-3-4 et 6-7-8 seront gérées par deux dispositifs (fossés) grevant respectivement les lots n°2-3-4 et 6-7
- Une servitude existante de passage de canalisation d'eau potable grevant les espaces communs du lotissement, sur l'impasse du Cétès
- Une servitude existante de passage de canalisation de transport de gaz TEREGA grevant les espaces communs du lotissement, sur l'impasse du Cétès.
- Une servitude existante de passage réciproque grevant les propriétés cadastrées section B n°232 et 866.
- Un servitude existante de passage et de réseaux grevant la propriété cadastrée section B n°232 (espaces communs du lotissement) au profit des propriétés cadastrées section B
- Une servitude existante de passage grevant la propriété cadastrée section B n°232 (espaces communs du lotissement) au profit des propriétés desservies par le chemin privé "Impasse du Cétès"
- Un ligne électrique basse tension surplombe les espaces communs du lotissement

Le terrain est situé en zone Bleue (Bi), type d'aléa faible inondation du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) de la commune de GRENADE-SUR-GARONNE. Les constructeurs des lots devront réaliser un système d'Assainissement Autonome Non Collectif (ANC) par lots.

Des prescriptions supplémentaires pourront être liées au futur dossier de loi sur l'eau devant être déposé auprès de la Mission InterService de l'Eau (MISE) séparément du dossier de